

No. 39.

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES.

OTTAWA, JEUDI, 6 JUIN 1872.

Trois pétitions sont présentées et déposées sur la table.

Motion étant faite à l'effet que la pétition de *Marcus Gunn*, du comté de Middlesex, province d'Ontario, demandant une indemnité pour emprisonnement et perte par suite de la mise à exécution d'un cautionnement donné par lui pour un *Dr. Potts*, soit reçue et lue,—

M. l'Orateur décide que cette pétition ne peut être reçue, attendu que l'octroi de ces conclusions entraînerait une dépense de deniers publics.

L'honorable M. *Gray*, du comité auquel a été renvoyé le bill (No. 131) pour venir en aide à *John Robert Martin*, présente le rapport suivant :—

“ Le comité a examiné le dit bill ainsi que la copie des procédures, jusqu'à jugement définitif, dans la cour des plaids communs pour le Haut-Canada, maintenant la province d'Ontario, dans l'affaire de *Martin* contre *Lount*, avec les témoignages produits devant le Sénat à l'appui du dit bill, et toutes les dépositions prises devant un comité du Sénat auquel a été renvoyé le dit bill, et les exhibits y mentionnés, et il est convenu de le rapporter *sans amendements*.”

L'honorable M. *Langevin* présente un bill (No. 141) pour lever les doutes à l'égard de l'acte relatif aux travaux publics du Canada ; seconde lecture, demain.

L'honorable M. *Tilley* présente la réponse à une adresse du 1er ultimo, demandant copie de toute correspondance relative à des honoraires exigés par des officiers américains sur des denrées et produits passant par les Etats-Unis en entrepôt.

Aussi, la réponse à une adresse du 29 avril dernier, demandant un état indiquant le nombre de charrues à double soc entrées au port de Guelph, la valeur de ces charrues, le nombre de celles qui ont payé un droit, le montant de ce droit, le nombre (s'il en est) qui n'ont point payé de droit, et les raisons pour lesquelles il a été fait une remise de droit sur ces dernières.

L'honorable M. *Langevin* présente la réponse à une adresse du 22 ultimo, demandant copie de toute correspondance, mémoires, rapports et ordres en conseil depuis le premier jour de juillet 1867, au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales.

Un message est reçu du Sénat adoptant les bills suivants, *avec des amendements*.

No. 72. Pour incorporer la compagnie d'assurances maritimes et contre le feu, du Canada. (Sur motion de M. *Kirkpatrick*, les dits amendements sont adoptés) ;

No. 55. Pour amender l'acte 27 *Vic.*, ch. 50, incorporant la compagnie de Londres et canadienne de prêts et d'agence (limitée) (Sur motion de M. *Gibbs*, les dits amendements sont adoptés).